

Le vote des Genevois ce dimanche donne des ailes aux partisans d'un projet sur le plan national

VERS UN CONGÉ PARENTAL



Un congé parental égalitaire était au nombre des revendications exprimées lors de la Grève féministe du 14 juin dernier. Keystone

« PHILIPPE CASTELLA

Famille » Serait-il temps de lancer un projet de congé parental sur le plan national? En acceptant l'introduction d'un tel congé sur le plan cantonal dimanche, les Genevois ont donné des ailes aux partisans de cette idée. Même si leur enthousiasme est quelque peu douché par le vote des Bernois qui, dimanche aussi, ont refusé un projet plus ambitieux de congé parental.

Pas de quoi refroidir Fabien Fivaz pourtant: «L'un des principaux arguments des opposants à Berne était justement de dire qu'il faut un projet fédéral, et non pas une solution cantonale», souligne le Neuchâtelois. «J'espère que le parlement va prendre cette idée à bras-le-corps maintenant.»

«Un premier pas déjà»

Selon l'élu écologiste, «à part l'UDC, il n'y a pas grand monde pour estimer que le système actuel fonctionne à satisfaction. C'est sur les modalités et le financement qu'il faudra aboutir à un compromis.» Fabien Fivaz ajoute: «Nous les Verts allons soutenir un projet plus ambitieux, mais si on aboutit à un congé parental de 24 semaines, comme à Genève, ce serait déjà un premier pas dans la bonne direction.»

Lancé par les Verts libéraux et approuvé dimanche à 57,9%, le projet genevois prévoit en effet, en plus des 16 semaines de congé-maternité (deux de plus qu'au niveau fédéral), 8 semaines supplémentaires, dont 6 au minimum pour l'autre parent. Il sera financé par des cotisations paritaires, mais l'employeur restera libre d'octroyer ou non le congé supplémentaire.

A Berne, c'est un projet plus ambitieux de congé parental de

40 semaines au total, qui a été refusé à une large majorité ce dimanche (66,5% de non). Plusieurs autres cantons songent à l'introduction d'un congé parental sous différentes formes, dont Neuchâtel, Vaud et le Valais.

Des sondages éclairants

Mais pour Valérie Piller Carrard, c'est sur le plan fédéral qu'il faut avancer: «Il faut une solution nationale pour l'ensemble des familles de ce pays, plutôt que des solutions différentes dans chaque canton.» Selon la vice-présidente du Parti socialiste, «le signal donné à Genève est assez clair. Il y a une volonté de la population d'introduire un congé parental, ce qu'ont déjà mis en lumière plusieurs sondages.»

Reste à trouver le bon dosage. La Fribourgeoise, qui est aussi présidente de Pro Familia, indique que son organisation a planché avec d'autres sur le lancement d'une initiative populaire sur ce thème. Sans succès jusqu'à présent, faute de se mettre d'accord sur un modèle, entre les partisans d'un congé équitablement réparti entre la mère et le père, et ceux d'une répartition plus flexible au choix des parents. Il faut dire que derrière cette question se pose immanquablement celle de la répartition équitable des tâches familiales entre les parents.

En début d'année, la Commission fédérale pour les questions familiales a jeté un pavé dans la mare en proposant un congé parental de 38 semaines, dont 15 au minimum pour le père. Coût de l'opération: environ 2,5 milliards de francs par an, financés par des cotisations paritaires entre employeurs et employés.

«Il est trop tôt encore»

Dans la foulée, les Jeunes du Centre ont lancé ce printemps l'idée, bien plus modeste, d'un congé parental de 20 semaines, dont 14 au minimum pour la mère, 4 au minimum pour le père et 2 à choix (lire ci-après).

Pour Benjamin Roduit, c'est le rôle des jeunesses de parti de jouer les aiguillons. «Toutes ces réflexions vont dans la bonne direction», souligne l'élu centriste. «Et je suis favorable à une extension des congés actuels, mais il est trop tôt encore.»

«Le signal donné à Genève est assez clair»

Valérie Piller Carrard

Le Valaisan rappelle que le congé-paternité de 2 semaines, approuvé à 60% en votation populaire, n'existe que depuis trois ans et qu'il peine à entrer dans les mœurs. «Seuls deux tiers des nouveaux pères y ont eu recours jusqu'ici», souligne-t-il. Il aimerait en connaître les raisons, notamment si cela est lié à des choix personnels ou à des pressions indirectes. Benjamin Roduit aimerait aussi qu'on prenne le temps de tirer les enseignements des expériences cantonales, en particulier de Genève.

Un rapport attendu

D'autres à droite aimeraient aller plus vite. C'est le cas de Johanna Gapany: «L'étape qui suit le congé-paternité, c'est le congé parental. Vu l'évolution de la société, j'aurais d'ailleurs trouvé plus sensé qu'on y accède directement.» Aux yeux de la sénatrice libérale-radical, la discussion sur les modalités va être sensible: nombre de se-

